



Helena Druey

Chaque jour, 80'000 navetteurs français traversent la frontière pour venir travailler en Suisse.

L'inévitable collaboration transfrontalière

Les frontaliers français venant travailler dans l'Arc lémanique représentent un tiers des frontaliers en Suisse. Cette proportion ne cesse de croître.

Les trois cantons suisses qui bordent le lac Léman ne manquent pas d'attraits. Quel que soit le lieu où l'on regarde, on est saisi par l'incroyable beauté du paysage: les montagnes, les vignes, la rade et ce lac qui change de visage tous les jours. Mais la région lémanique n'est pas seulement un lieu où il fait bon vivre; elle possède aussi des attraits économiques dont plusieurs pôles de compétences: les domaines de la finance, de l'aéronautique et de l'horlogerie dans le canton de Genève, l'informatique, la recherche et le développement, les grandes écoles (EPFL, HES) ainsi que l'horlogerie à la Vallée de Joux pour le canton de Vaud. Bien que la crise soit passée par là, l'emploi reste en hausse dans les deux cantons. L'Arc lémanique est économiquement dynamique et représente 18,3% des emplois helvétiques. Ses attraits ne cessent de séduire de nouvelles entreprises, comme en témoigne le nombre de sociétés et multinationales qui se sont installées au bord du Léman, plus particulièrement entre Nyon et Morges, ces dernières années.

Une région peuplée

L'attractivité de la région implique forcément des conséquences du point de vue démographique. Ainsi, en 2009, la population de l'Arc lémanique

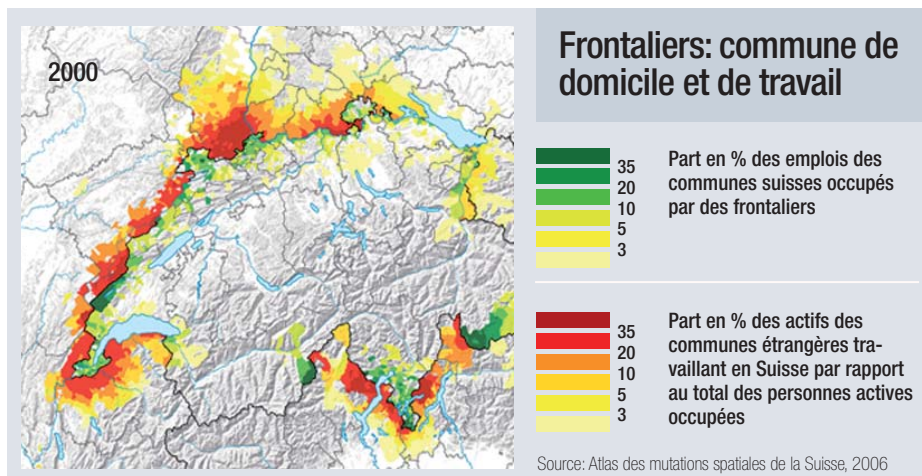
s'élève à 1,4 million, soit une augmentation de la population résidente de 19,3% depuis 1991. Cette augmentation ne va pas s'arrêter. En effet, le scénario «moyen» de l'Office fédéral de la statistique prévoit un accroissement de 5,3% d'ici 2020 et de 7% d'ici 2030.

Parmi la population résidente de l'Arc lémanique, la population étrangère est importante. Dans les cantons de Genève, Vaud et Valais, elle est respectivement de 38,9%, 30,1% et 20%; alors que la moyenne suisse est de 23%. Il est intéressant de constater qu'à Genève les Français représentent 13,5% des étrangers et 15,7% dans le canton de Vaud, juste après les Portugais, alors qu'en Suisse, les Français ne représentent que 5% de la population. Par ailleurs, les Français résidents sont rejoints chaque matin par des milliers de leurs compatriotes; phénomène qui s'est accentué depuis l'entrée en vigueur des accords bilatéraux.

Profil du frontalier

Chaque jour, que ce soit en bateau, en train, en bus, en tram, en voiture, à moto, à vélo et même à pied pour certains, 80'000 navetteurs français traversent la frontière pour venir travailler en Suisse. Ces frontaliers sont environ 65'000 à travailler dans le canton de Genève, 15'000 dans le canton de Vaud et 900 en Valais.

D'où viennent-ils? Des départements de l'Ain ou de la Haute-Savoie, principalement des communes proches de la frontière dans le Genevois de l'Ain et le Genevois de la Haute-Savoie, de Divonne, des Rousses, d'Evian, de Thollon, etc. Parfois de plus loin, de Pontarlier, de Besançon, de Bellegarde. A l'instar des cantons suisses, la population des départements de l'Ain et de la Haute-Savoie a beaucoup augmenté ces dernières années. On relève un taux d'accroissement annuel moyen par année de 1,4%, qui est bien au-dessus du taux français de 0,7%. A noter que les zones frontalières de ces départements connaissent un taux d'accroissement annuel moyen plus élevé encore, de presque 2%. Etonnamment, peu de ces frontaliers sont originaires de ces départements. En effet, entre 2001 et 2006 par exemple, plus de la moitié des personnes qui se sont installées





dans le Genevois français provenaient d'une autre partie du territoire de la République.

Issus de toutes les couches sociales, les Français trouvent en Suisse des salaires attractifs. Selon une étude de l'Insee, en 2000, dans le secteur privé, un salarié du canton de Genève touchait une rémunération brute horaire supérieure en moyenne de 75% à celle perçue par un salarié de l'Ain ou de la Haute-Savoie, à âge, sexe, activité, catégorie professionnelle et taille d'entreprise équivalents. Cet écart est réduit à 30% si l'on tient compte de la différence de niveau de prix entre les pays. Bien qu'on ait l'impression de rencontrer des frontaliers surtout dans les domaines de l'hôtellerie et de la restauration ou dans les commerces, ils se répartissent à Genève dans tous les secteurs d'activités. Dans le canton de Vaud par contre, ils sont surtout présents dans l'horlogerie. En Valais, ils travaillent principalement dans les domaines de l'équipement, des machines et de l'horlogerie.

Les enjeux de l'essor

Ces flux journaliers, cette croissance économique et démographique obligent à ne plus considérer la région de l'Arc lémanique isolément, mais suggèrent de tenir compte de l'espace lémanique dans son ensemble, soit 2,7 millions de personnes, dont 26% habitent en Haute-Savoie, 25% dans le canton de Vaud, 21% dans l'Ain, 17% dans le canton de Genève et 11% dans le canton du Valais. L'essor de la région et du mouvement frontalier ont de nombreuses conséquences et les enjeux sont de taille. Plusieurs sont à relever sans être exhaustifs:

- Les différents niveaux de vie: les inégalités de revenus se creusent entre les frontaliers et les non-frontaliers. De plus, chacun sait que les prix ont fortement augmenté ces dernières années dans les régions frontalières. Ainsi, de nombreux Français qui ne travaillent pas en Suisse souffrent de la cherté de la vie, ne peuvent plus accéder à la propriété, ou pâtissent des Suisses qui déménagent en France pour se loger, le taux de vacance des logements, dans le canton de Genève en particulier, étant très bas.
- La formation: à Genève, les enfants de frontaliers peuvent bénéficier de la formation professionnelle en Suisse sans aucune difficulté et gratuitement, alors que ce n'est pas le cas pour l'enfant d'un non-frontalier qui devra se déplacer dans une école en France, même si elle est loin de son domicile.

- Les transports: outre les engorgements aux frontières aux heures de pointe, les transports publics sont bondés, les places de parc insuffisantes, les routes encombrées.
- La santé: lorsqu'on est accidenté à Thoiry, n'est-il pas logique d'être hospitalisé à l'Hôpital de la Tour à Meyrin (à quelques kilomètres) plutôt qu'à Saint-Julien (distant de 37 km)?

A côté des problèmes et des difficultés, le phénomène transfrontalier recèle un certain nombre d'avantages. Ainsi, de plus en plus d'entreprises suisses ou françaises offrent leurs services de part et d'autre de la frontière, que ce soit en livrant des produits, en détachant du personnel ou en ouvrant une succursale. Dans le domaine de la formation professionnelle, plusieurs jeunes vont se perfectionner de l'autre côté de la frontière alors qu'en termes de culture, les groupes de musique se forment, les équipes de football se rencontrent et les expositions de peinture et de photo tournent dans les villes suisses et françaises de l'espace lémanique. Les différences de cultures ne s'effacent pas, mais les interactions sont bien présentes.

Comment gérer l'interdépendance?

Cette interdépendance a des conséquences. Les gouvernements et les acteurs économiques doivent

Définitions

Frontalier: d'un point de vue statistique, toute personne en possession d'un permis de frontalier. Dans le langage courant, toute personne qui passe la frontière pour venir travailler en Suisse, quelle que soit sa nationalité. Ainsi, le Suisse qui habite en France est aussi considéré comme un frontalier.

Arc lémanique: les cantons suisses (GE, VD, VS) qui bordent le lac Léman.

Espace lémanique: les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie ainsi que les cantons de Genève, Valais et Vaud.

Agglomération franco-valdo-genevoise: le Genevois de l'Ain et le Genevois de la Haute-Savoie, le canton de Genève et le district de Nyon.



Le projet d'agglomération franco-valdo-genevoise

C'est en décembre 2007 que les partenaires du projet d'agglomération franco-valdo-genevoise ont formellement signé la Charte d'engagement du projet d'agglomération, dans le cadre de la politique fédérale des agglomérations. Les travaux se déroulent sous l'égide du CRFG, organe faîtière qui coiffe l'ensemble de la démarche (voir l'encadré de la page suivante). La stratégie de développement proposée par les entités partenaires est de construire une agglomération compacte, multipolaire et verte, assurant un développement de la région pour accueillir 200'000 habitants et 100'000 emplois supplémentaires d'ici 2030. Il s'agira de favoriser, pour l'ensemble de l'agglomération, l'implantation de nouvelles activités économiques et de développer celles déjà présentes sur le territoire, d'étoffer les transports (dont le RER CEVA est une des réalisations futures), de rééquilibrer la répartition de l'habitat et des emplois au sein de l'agglomération, ainsi que de préserver les paysages et l'agriculture. Il s'agit de faire de la frontière un atout. Pour en savoir plus: www.projet-agglo.org

La prospérité des uns et des autres est nourrie de cette collaboration transfrontalière.



voir au-delà de leur canton et de leur département, sachant que beaucoup de décisions auront un impact sur le voisin. C'est ainsi que la création d'organismes de coopération transfrontaliers est devenue nécessaire et évidente. Il en existe plusieurs, mais leur mission est quasiment identique: ils sont chargés de définir les orientations de développement de la région lémanique et de favoriser la réalisation concrète de projets d'intérêt commun. Ce sont des lieux de concertation, d'information et d'impulsion pour le développement de projets transfrontaliers. Dans chacun siègent les représen-

tants des Etats, des organisations économiques, mais également d'associations diverses. Quand bien même la volonté de collaborer est présente à chaque séance, chacun défend ses intérêts. On cherche des solutions, on trouve des compromis, on charge des experts d'étudier certains dossiers. Les avancées sont plus ou moins rapides selon les sujets. Parfois, rien ne se passe pendant des mois et puis un projet se met en place. Les barrières sont souvent politiques et financières. Ce n'est pas spectaculaire, on avance à petit pas, mais on avance quand même.

Les principaux organismes de coopération transfrontalière

Comité Régional Franco-Genevois • Création en 1973 - www.crfginfo.org

Le CRFG regroupe, côté français, des préfets, des conseillers régionaux et généraux, et côté suisse des conseillers d'Etat genevois et vaudois, des députés au Grand Conseil et des représentants de la Confédération ainsi que des membres des collectivités locales partenaires de la coopération transfrontalière et des milieux socio-économiques et associatifs.

Quelques réalisations: état des lieux dans le domaine de la reconnaissance des diplômes, de la formation et de l'enseignement supérieur; mise sur pied de l'observatoire statistique transfrontalier; convention de coopération transfrontalière sur la médicalisation des secours d'urgence par voie terrestre; projet d'agglomération franco-valdo-genevois.

Conseil du Léman • Création en 1987 – www.conseilduleman.org

Le Conseil du Léman, présidé depuis deux ans par le président du Conseil d'Etat vaudois Pascal Broulis, réunit les cantons de Genève, du Valais et de Vaud, ainsi que les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie. Plusieurs commissions, où siègent non seulement des représentants officiels, mais aussi les milieux professionnels, travaillent sur des thèmes divers. Par exemple, la Commission «Economie et Tourisme» réunit entre autres, des représentants de l'économie issus des chambres de commerce, des chambres de métiers et de l'artisanat, ainsi que des chambres d'agriculture.

Quelques réalisations: étude et comparaison des prix pour certains produits agricoles; publication de l'agenda des foires et salons et des chiffres clés de l'espace lémanique; étude de pérennisation du schéma de cohérence lémanique; exposition de photos.

Union Lémanique de l'Artisanat et des Métiers • Création en 1993 – www.ulam.info

Les membres de l'ULAM sont la Fédération patronale vaudoise, l'Union des Associations Patronales Genevoises, l'Union Valaisanne des Arts et Métiers, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ain et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Savoie. La Fédération vaudoise des entrepreneurs participe aussi aux travaux. L'ULAM a signé une charte de coopération avec la Commission «Economie et Tourisme» du Conseil du Léman.

Quelques réalisations: organisation de séminaires à l'intention des entreprises qui souhaitent travailler dans l'un ou l'autre Etat et des jeunes qui souhaitent se former à l'étranger; édition du guide «Travailler en pays voisin» et des fiches sur la formation professionnelle (disponibles sur le site internet de l'ULAM); publication d'une newsletter trimestrielle traitant de tous les sujets qui touchent la problématique transfrontalière.

Quelques projets issus de la collaboration transfrontalière

Grâce à la collaboration, plusieurs projets ont abouti dans différents secteurs, dont voici quelques exemples. Dans le domaine des transports, la mobilité a été favorisée par la mise en service de lignes de bus transfrontalières, l'augmentation du nombre de navettes ferroviaires entre Genève et Bellegarde en semaine et la création d'une troisième voie de passage dans les deux sens à la douane de Bardonnex. Dans le domaine de la santé, une planification hospitalière régionale a été mise en place avec l'inscription des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) dans le schéma régional d'organisation sanitaire de Rhône-Alpes (SROS) et l'examen de complémentarité des différentes spécialisations. Pour les entreprises, des séminaires sont organisés à la fois en France et en Suisse afin qu'elles soient mieux informées des conditions pour aller travailler en pays voisin. Les jeunes, qu'ils soient français ou suisses, bénéficient d'un appui personnalisé pour aller se former dans l'un ou l'autre Etat. L'agenda des expositions, salons et foires regroupe les principales manifestations de l'espace lémanique. Enfin, grâce à la collaboration des entités lémaniques, l'expérience professionnelle des Français ayant travaillé en Suisse a pu être reconnue et validée en France, ce qui n'était pas le cas auparavant.

Ainsi, même si certaines des structures de coopération peuvent paraître lourdes et les réalisations parfois peu tangibles, la coopération s'impose. Elle est incontournable dans un espace où la notion de frontière change peu à peu de signification. Elle doit aussi permettre d'éviter les slogans antifrontaliers qu'on a vus apparaître récemment à Genève. Il semble en effet assez évident aujourd'hui que la prospérité des uns et des autres est nourrie de cette collaboration accélérée. ■